

RAVALEMENT DE FAÇADES : ET DE 14 !

Une 14^e campagne de ravalement de façades a été lancée par la Ville de Belfort en début d'année : elle concerne la rue François-Voltaire et va permettre aux propriétaires de bénéficier d'une aide pour redonner des couleurs à leur habitation.

Cette nouvelle opération de ravalement obligatoire concerne 21 bâtiments dont la peinture est défraîchie ou qui n'ont jamais été ravalés. Les propriétaires ont trois ans pour leur rendre une belle allure. Pour les aider, la Ville de Belfort propose une subvention allant de 8,60 € à 10,76 €/m² pour les façades subventionnées (façade et pignons visibles de la rue).

La rue François-Voltaire va ainsi pouvoir retrouver du cachet. « *Dès qu'une façade est refaite dans une rue, il y a un effet d'entraînement. C'est ce que nous avons constaté avec les autres campagnes de ravalement* », explique Jean-Marie Herzog,

adjoint au maire en charge de l'urbanisme et des aménagements publics.

Ces campagnes sont désormais au nombre de 14 et se poursuivront jusqu'en 2035, permettant aux habitants concernés de bénéficier tous les 10 ans d'une subvention de la Ville de Belfort pour refaire leurs façades.

INFOS+

Renseignements et conseils : service Urbanisme de la Ville de Belfort, 03 84 54 24 79.

Découvrez les couleurs possibles et un questionnaire qui vous aide à bien définir votre projet : bit.ly/Ravalementfaçades



21 immeubles sont concernés par la campagne de ravalement rue François-Voltaire